

# Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

**Nom du produit:** SANYTOL NETTOYANT DESINFECTANT EUCALYPTUS FRESH PROFESSIONNEL

**Type(s) de produit:** TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux  
TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

**Numéro de l'autorisation:** 105/20/L-M00-000

**Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3:** LU-0016861-0025

## Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	6
5.1. Consignes d'utilisation	7
5.2. Mesures de gestion des risques	7
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	7
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	7
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	7
6. Autres informations	7

## Informations administratives

### 1.1. Noms commerciaux du produit

SANYTOL NETTOYANT DESINFECTANT EUCALYPTUS FRESH PROFESSIONNEL

### 1.2. Titulaire de l'autorisation

<b>Nom et adresse du titulaire de l'autorisation</b>	Nom	GRUPO AC MARCA S.L.
	Adresse	Avda. Carrilet, 293-297 08907 L'Hospitalet de Llobregat Espagne
<b>Numéro de l'autorisation</b>	105/20/L-M00-000 1-3	
<b>Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3</b>	LU-0016861-0025	
<b>Date de l'autorisation</b>	14/05/2020	
<b>Date d'expiration de l'autorisation</b>	20/04/2030	

### 1.3. Fabricant(s) des produits biocides

<b>Nom du fabricant</b>	Grupo AC Marca S.L.
<b>Adresse du fabricant</b>	Avda. Carrilet, 293-297 08907 L'Hospitalet de Llobregat Espagne
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Polígono Industrial Can Serra III, Parcela I 08791 Sant Llorenç d'Hortons- Barcelona Espagne
	Polígono Industrial Can Barri. C/ Esqueis S/N 08415 Bigues i Riells Espagne
	Jana Čermáka 124 282 01 Přešimasy République tchèque

#### 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

<b>Substance active</b>	1315 - Peroxyde d'hydrogène
<b>Nom du fabricant</b>	PeroxyChem Spain s.l.u
<b>Adresse du fabricant</b>	C/ Afueras s/n 50784 La Zaida - Zaragoza Espagne
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	C/ Afueras s/n 50784 La Zaida - Zaragoza Espagne

## 2. Composition et formulation du produit

### 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Peroxyde d'hydrogène		Substance active	7722-84-1	231-765-0	1,5
Ethanol	Ethanol	Substance non active	64-17-5	200-578-6	3
L-(+)-lactic acid	2- Hydroxy propanoic acid	Substance non active	79-33-4	201-196-2	0,49
1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide	N,N-Dimethyldecylamine N-oxide	Substance non active	2605-79-0	220-020-5	0,48
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	Substance non active		483-960-7	0,96
1-Deoxi-1-(metil-(C8-10-(numeración par)-alcanoil)amino)-D-Glucitol	1-Deoxi-1-(metil-(C8-10-(numeración par)-alcanoil)amino)-D-Glucitol	Substance non active		940-284-1	0

### 2.2. Type de formulation

Autre liquide
---------------

## 3. Mentions de danger et conseils de prudence

### Mention de danger

Provoque une sévère irritation des yeux.

## Conseils de prudence

<p>Se laver soigneusement après manipulation.</p> <p>Porter .</p> <p>EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>Si l'irritation oculaire persiste:Consulter un médecin.</p> <p>En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.</p> <p>Tenir hors de portée des enfants.</p> <p>Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.</p>
--

## 4. Utilisation(s) autorisée(s)

### 4.1 Description de l'utilisation

#### Utilisation 1 - Désinfection de surfaces dures TP2

<b>Type de produit</b>	TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
<b>Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée</b>	Surfaces dures
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)</b>	Nom scientifique: Nom commun: Bactéries Stade de développement: -  Nom scientifique: Nom commun: Levures Stade de développement: -  Nom scientifique: Nom commun: Champignons Stade de développement: -  Nom scientifique: Nom commun: Virus enveloppés Stade de développement: -
<b>Domaine d'utilisation</b>	Intérieur  Intérieur
<b>Méthode(s) d'application</b>	Méthode d'application: Application par versement et répartition du produit sur la surface Description détaillée: -
<b>Taux et fréquences d'application</b>	Taux d'application: - Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: Produit prêt à l'emploi

	Temps de contact Bactéries et virus enveloppés: 5 minutes Levures et champignons: 15 minutes  Température: 20°C
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Professionnel  Grand public (non professionnel)
<b>Dimensions et matériaux d'emballage</b>	Bouteilles : 750, 1000, 1200, 1500, 2000 mL en PEHD.  Bidons : 5000 mL en PEHD.  Sachets Doypack : 70 et 140 mL multi-couches PET/PE

#### 4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appliquer le produit uniformément sur la surface à désinfecter avec un chiffon propre et humide de telle façon que cette surface reste humide pendant au moins 5 minutes (bactéries) ou 15 minutes (levures et champignons). Laisser sécher.</li> <li>- Il n'est pas nécessaire de rincer.</li> </ul>
--

#### 4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-
---

#### 4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-
---

#### 4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-
---

#### 4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-
---

#### 4.2 Description de l'utilisation

##### Utilisation 2 - Désinfection de surfaces dures TP4

<b>Type de produit</b>	TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
<b>Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée</b>	Surfaces dures
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)</b>	Nom scientifique: Nom commun: Bactéries Stade de développement: -  Nom scientifique: Nom commun: Levures Stade de développement: -  Nom scientifique: Nom commun: Champignons Stade de développement: -  Nom scientifique: Nom commun: Virus enveloppés Stade de développement: -
<b>Domaine d'utilisation</b>	Intérieur  Intérieur
<b>Méthode(s) d'application</b>	Méthode d'application: Application par versement et répartition du produit sur la surface Description détaillée: -
<b>Taux et fréquences d'application</b>	Taux d'application: - Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: Produit prêt à l'emploi Temps de contact Bactéries et virus enveloppés: 5 minutes Levures et champignons: 15 minutes Température: 20°C
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Professionnel  Grand public (non professionnel)

## Dimensions et matériaux d'emballage

Bouteilles : 750, 1000, 1200, 1500, 2000 mL en PEHD.  
Bidons : 5000 mL en PEHD.  
Sachets Doypack : 70 et 140 mL multi-couches PET/PE

### 4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Appliquer le produit uniformément sur la surface à désinfecter avec un chiffon propre et humide de telle façon que cette surface reste humide pendant au moins 5 minutes (bactéries) ou 15 minutes (levures et champignons). Laisser sécher.
- Il n'est pas nécessaire de rincer.

### 4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

### 4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

### 4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

### 4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

## 5. Conditions générales d'utilisation



## 5.1. Consignes d'utilisation

- Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

### Utilisateurs professionnels :

- Se référer au plan d'hygiène en place pour s'assurer que le niveau d'efficacité nécessaire est atteint.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.

## 5.2. Mesures de gestion des risques

-

## 5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau. En cas d'apparition de signes d'irritation/brûlures, contacter le centre antipoison (Tél.: 8002-5500).
- En cas d'ingestion : rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter immédiatement le centre antipoison (Tél.: 8002-5500) ou appeler le 112. Ne pas faire boire ni vomir.
- En cas d'inhalation (aérosol) : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos ; en cas d'apparition de symptômes et/ou d'inhalation de fortes concentrations, contacter le centre antipoison (Tél.: 8002-5500) ou appeler le 112.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 112.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

## 5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer tous les déchets de produit et contenants dans des circuits de collectes appropriés.

## 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Tenir hors de portée des enfants.
- Durée de vie: 2 ans.
- Protéger du froid et de la lumière.

## 6. Autres informations

- En cas de non efficacité du traitement, le responsable de la mise sur le marché devra en informer l'autorité compétente.